



PRODUITS ALIMENTAIRES

La BEAC prône la limitation des importations en zone Cémac

Face au risque de voir chuter de 5% les réserves de change de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), l'institution financière sous-régionale invite les Etats membres à développer des industries pour réduire leur dépendance aux importations des produits alimentaires. Selon le gouverneur de la BEAC, Yvon Sana Bangui, la forte dépendance aux importations des produits de première nécessité entraîne une demande accrue de devises étrangères en défaveur de la monnaie communautaire. Un déséquilibre extérieur, précise-t-il, qui a souvent conduit l'autorité monétaire à prendre des mesures drastiques pour tenter de stabiliser les réserves de change et éviter la dépréciation du franc CFA d'Afrique centrale.

Page 3



Le siège de la BEAC, à Yaoundé/DR

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Les Forces de police s'expliquent sur le décès de Jacques Miantsouba



Le commandant des Forces de police s'entretenant avec la concubine du défunt

Le commandement des forces de police a mis la lumière sur le décès de Jacques Miantsouba qui serait imputé à un mauvais traitement infligé lors de sa détention dans les locaux du commissariat central de Pointe-Noire. Dans un communiqué de presse publié le 24 septembre, le général de police de 1re classe, André Fils Obami Itou, précise que l'auteur présumé chef de gang à l'origine d'un vol à main armée perpétré le 4 septembre au siège de la société chinoise, Wang WAEI, n'a subi aucuns sévices. Il aurait été victime d'un malaise mortel alors qu'il était placé en garde à vue avec ses complices.

Page 4

TOURNOI DE L'UNIFFAC

Première sortie réussie pour les Diabes rouges

Les Diabes rouges des moins de 20 ans ont réussi leur en-

tame dans le tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac) qualificatif à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations en battant hier, au stade Alphonse- Massamba-Débat, les Léopards de la République dé-

mocratique du Congo sur un score étrié d'un but à zéro. Après ce pas important vers les demi-finales, le Congo affrontera la Guinée équatoriale le 26 septembre pour la première place du groupe A

Page 15

FOOTBALL

La Fécofoot face à plusieurs fronts



Les membres de la Fécofoot/Adiac

Tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac) des U-20, reprise attendue des compétitions, fermeture des stades et arrêt du championnat national de football féminin, l'instance suprême du football congolais, la Fédération congolaise de football (Fécofoot) fait face à plusieurs fronts. Au cours d'un point de presse tenu hier à Brazzaville, les membres du comité exécutif de

la Fécofoot ont éclairé l'opinion nationale et internationale sur le différend qui l'oppose au ministère des Sports. Cette querelle empêche le ballon de rouler. Evoquant la situation qui prévaut au sein de l'instance, le comité adhère à l'option de la Fifa de surseoir au processus d'organisation de l'assemblée générale extraordinaire de la Fécofoot enclenché par certains membres.

Page 15

Éditorial

Non formelle

Page 2

REVENDEICATION SOCIALE

Une grève en vue à la direction générale du Budget

Page 5

ÉDITORIAL

Non formelle

Les sachants et praticiens du système éducatif congolais ont passé en revue les enjeux et défis de l'éducation non formelle lors de la 26^e session du Conseil national de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation qui s'est clôturée le 21 septembre à Brazzaville.

Comme l'ont précisé à cette occasion les pédagogues, l'éducation non formelle recouvre les programmes et processus de formation individuelle et sociale destinés aux adultes et aux jeunes pour développer en eux des compétences en dehors du cursus éducatif officiel. Au plan national, un des défis de ce système est la prise en main des enfants défavorisés pour faciliter leur insertion socio-professionnelle.

Pour y parvenir, le Conseil recommande l'élaboration d'une politique nationale de l'éducation non formelle avec des programmes adaptés aux besoins des bénéficiaires, la réouverture des centres professionnels de l'éducation non formelle, l'ouverture de filières de formation des animateurs dédiés à l'École nationale des instituteurs ainsi qu'à l'École nationale de formation initiale et continue des enseignants.

Il s'avère que formuler les recommandations est une chose, mobiliser les ressources, à une période où elles se font de plus en plus rares, en est une autre. La prochaine bataille pour le Conseil national de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation consistera donc à trouver des fonds nécessaires à l'essor de l'éducation non formelle.

Les Dépêches de Brazzaville

LYCÉE D'EXCELLENCE DE MBOUNDA

Le MJP mène une opération de salubrité

Venue dans la ville de l'or vert pour mettre en place son bureau fédéral du département du Niari, la délégation du Mouvement des jeunes présidentiels (MJP) a organisé, le 22 septembre, une vaste opération d'assainissement au lycée d'excellence de Mbounda.



La délégation nationale du MJP à Dolisie/Adiac

couvrir aux jeunes ces deux endroits touristiques chargés d'histoire afin qu'ils s'inspirent de lui », a expliqué le coordonnateur national du MJP, Donald Mobobola. Rappelons que la délégation nationale du MJP séjourne à Dolisie dans le cadre de sa campagne de structuration et de restructuration de ses instances fédérales. Après avoir installé les fédérations de la Lékoumou, de la Bouenza, du Niari, elle se rendra prochainement dans celui du Pool pour accomplir la même mission.

Firmin Oyé

Dans le chef-lieu du département du Niari, Dolisie, la délégation du MJP, conduite par son président national, Donald Mobobola, a organisé une visite guidée au lycée d'excellence de Mbounda. Une occasion pour certains de découvrir cet établissement public spécial qui a formé de nombreux cadres congolais dont le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Sur les lieux, la délégation nationale et les membres et sympathisants de la fédération du MJP du Niari ont initié une opération de sa-

lubrité d'envergure. L'objectif étant de permettre aux élèves qui y sont admis de démarrer les cours le 1er octobre prochain dans un environnement sain et propre. « *Dolisie est la ville où notre père, Denis Sassou N'Guesso, a forgé son destin. Il y avait fait une partie de ses études et il a grandi à Mbounda. Nous sommes ici pour découvrir cet établissement historique et emblématique, avant de nous rendre au pied de l'arbre dit de Brazza », sur lequel son petit nom y figure jusqu'aujourd'hui. Nous sommes donc venus faire dé-*

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara, ,

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

ZONE CÉMAC

Augmenter la production locale pour limiter les importations

Les réserves de change auprès de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) devraient chuter de 5% cette année, avec un taux de couverture extérieure de la monnaie de 69,2%, contre 74,8% en 2023. La BEAC prône, pour cela, une politique d'import-substitution pour permettre aux États de réduire leur dépendance aux importations de biens transformés en les produisant localement.

La troisième session ordinaire du Comité de politique monétaire (CPM) de la BEAC, qui s'est tenue le 23 septembre à Yaoundé (Cameroun), a relevé quelques indicateurs de performance des économies de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). La Banque centrale a observé une diminution des réserves de change à 6539 milliards FCFA à fin 2024, correspondant à un taux de couverture extérieure de la monnaie de 69,2%, contre 74,8% en décembre 2023, et des réserves en mois d'importations de biens et services de 4,5 mois, en net recul par rapport l'an dernier.

Cette forte dépendance aux importations, notamment des produits alimentaires, entraîne une demande accrue de devises étrangères en défaveur de la monnaie commune aux six pays de la Cémac (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad). Un déséquilibre extérieur qui a souvent conduit l'autorité monétaire à prendre des mesures drastiques pour tenter de stabiliser les réserves de change et éviter la dépréciation

de la monnaie, tel est le cas de la nouvelle réglementation des changes en vigueur depuis 2018 et récemment la stratégie d'import-substitution.

D'après le gouverneur de la BEAC, Yvon Sana Bangui, la Banque centrale est disposée à accompagner les initiatives en lien avec la stratégie import-substitution, en y associant la Banque de développement des États de l'Afrique centrale. « Les politiques structurantes visant à relever le niveau de la croissance au sein de la sous-région sont déjà adoptées dans le cadre du Programme des réformes économiques et financières de la Cémac, à travers notamment la stratégie import-substitution. Il revient à opérationnaliser tous ces dispositifs pour consolider le niveau de croissance de la sous-région », a souhaité le gouverneur de la BEAC.

La recherche de solutions au déficit de la balance des paiements mérite que l'on soulève la question du commerce intra-communautaire. En effet, le volume des échanges commerciaux entre les pays de la sous-région n'excède pas 3%, un niveau encore très



faible par rapport aux autres espaces d'intégration africaine. Les initiatives communautaires prises jusqu'alors n'ont pas permis de stimuler les échanges intra-communautaires, la circulation des marchandises à grande échelle, de créer un réseau dynamique des Petites et moyennes entre-

prises ou Petites et moyennes industries.

Le gouverneur Yvon Sana Bangui s'est néanmoins montré optimiste au vu des perspectives macroéconomiques et financières « encourageantes ». Le taux de croissance au niveau sous-régional devrait atteindre 2,9% en 2024, contre 2,2%

en 2023, en raison de la bonne tenue des activités hors pétrole (3,5%). L'inflation a reculé à 4,2% en moyenne annuelle, contre 5,6% une année plus tôt. « L'objectif est de ramener l'inflation au sein communautaire de 3% », a assuré Yvon Sana Bangui.

Fiacre Kombo

AGROFORESTERIE

Le Panc adopte un plan en faveur des populations autochtones

Le plan en faveur des populations autochtones (PPA) vivant dans les zones d'intervention du projet agroforesterie nord Congo (Panc) a été validé le 20 septembre à Brazzaville, à l'occasion d'un atelier des parties prenantes, ouvert par le directeur de cabinet du ministre de l'Économie forestière, Pierre Taty.

Destiné aux populations autochtones, ce plan a été adopté, sous réserve du rehaussement du budget de mise en œuvre du PPA, estimé à environ trois cents millions de francs CFA. Ce plan intégrateur prend en compte l'éducation, la santé, la sécurité alimentaire, la mise en œuvre de l'agriculture climato-intelligente ainsi que la préservation et la valorisation de leurs savoirs ancestraux.

Le PPA couvrira les zones d'interventions du Panc, notamment dans les localités des départements de la Sangha et Likouala. « Selon les données du quatrième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH, 2007), les départements de la Sangha et de la Likouala abritent environ 60% des populations autochtones du Congo, qui restent confrontées à de nombreux défis existentiels portant parfois atteinte aux droits fondamentaux des autochtones », a indiqué Pierre Taty.



Les officiels et les délégués des organisations/Adiac

Au regard du fort impact des activités du projet agroforesterie nord Congo et conformément aux exigences des politiques des sauvegardes environnementales et sociales du pays, le PPA approuvé promeut l'inclusion, le respect des droits humains et la protection des cultures autochtones.

« Par rapport aux exigences

de la Banque mondiale qui est le partenaire technique du Congo pour la mise en œuvre du Panc, il faut que les populations autochtones soient protégées et s'impliquent à l'exécution de ce projet. Parmi les activités retenues en faveur de ladite communauté, il y a l'agri-

culture climato-intelligente, les questions de l'éducation, de santé, l'apiculture, la cacao-culture, le paiement des services environnementaux et la valorisation des chaînes de valeurs ainsi que des cultures ancestrales autochtones », a indiqué Austève Xavier Ngamouyi, spécialiste en sauvegarde sociale et communication du Panc.

Dans les localités des départements de la Sangha et Likouala, la mise en œuvre de l'agriculture climato-intelligente en collaboration avec les autochtones améliorera la productivité et la nutrition, va accroître les revenus, au profit des communautés autochtones, assurera la résilience et réduira les émissions de gaz à effet de serre. De même, les peuples autochtones détiennent un patrimoine vivant riche et varié comprenant des pratiques, des représentations, des expressions, des savoirs et des talents. La pratique et la transmission de ce patrimoine pourront contribuer à la vitalité, à la force et au bien-être des communautés dans la durée. Signalons que les bailleurs internationaux, les services étatiques de différents ministères, les organisations de la société civile autochtone et les médias accompagnent la mise en œuvre du Panc ainsi que son plan en faveur des populations autochtones.

Fortuné Ibara

DÉCÈS DE JACQUES MIANTSOUBA

Éclaircissements de la police

Reçue le 23 septembre à Brazzaville par le commandant des Forces de police, le général André Fils Obami Itou, comme elle l'avait souhaité dans une vidéo devenue virale sur les réseaux sociaux, Grâce Itoua s'est fait une idée claire des circonstances de l'interpellation et du décès de son concubin, Jacques Miantsouba.

Dans une vidéo qui circule depuis quelques jours sur les réseaux sociaux, l'on voit Grâce Itoua en pleurs évoquant le décès de son concubin qui serait survenu dans les locaux du commissariat central de Pointe-Noire, à la suite des violences que lui auraient perpétrées des agents de police.

Selon un communiqué signé par le commandant des Forces de police et publié le 23 septembre, Jacques Miantsouba, congolais âgé de 46 ans, a été cité dans une affaire de vol à main armée perpétré le 4 du même mois au siège de la société chinoise Wang Waei à Pointe-Noire. Une



Le commandant des Forces de police s'entretenant avec la concubine du défunt. DR

somme de plus de 100 millions de FCFA a été emportée par les malfrats.

Sous la conduite du procureur près le Tribunal de

grande instance de Pointe-Noire, poursuit le communiqué, l'enquête ouverte à cet effet a conduit à l'interpellation de cinq suspects

dont Jacques Miantsouba, « auteur présumé chef de gang, connu des services de police pour plusieurs faits similaires commis

par le passé », souligne le communiqué.

« Le 13 septembre 2024, aux environs de 23 heures, alors qu'il était placé en position de garde à vue avec ses camparses, Jacques Miantsouba a été victime d'un malaise. Conduit d'urgence à l'hôpital régional des armées de Pointe-Noire, il a trouvé la mort », indique le document à travers lequel le commandement des Forces de police a exprimé ses condoléances à la famille éplorée en réaffirmant son engagement à garantir la sécurité des personnes et des biens dans le strict respect des droits et libertés fondamentaux.

Rominique Makaya

DÉLINQUANCE JUVÉNILE

La responsabilité parentale interpellée

L'humaniste Roland David Mvouhi, en collaboration avec l'association Puissance feu de l'éternel qu'il préside, a animé récemment une causerie-débat sur la délinquance juvénile au Congo-Brazzaville pour dénoncer les déviances sociales et interpellier la responsabilité parentale.

Le conférencier qui reconnaît le caractère multifactoriel de la délinquance juvénile a suggéré aux parents de s'impliquer davantage pour prévenir et gérer ce fléau qui gangrène les villes du Congo. « Créée pour ramener les jeunes à la raison, l'association Puissance feu de l'éternel propose des stratégies efficaces qui incluent l'éducation parentale, le soutien familial, l'insertion juvénile et la réforme du système judiciaire », a-t-il indiqué.

À l'égard de leurs enfants, les règles de droit attribuent aux parents tous les pouvoirs, devoirs, responsabilités, car la responsabilité parentale comprend nécessairement le pouvoir de prendre des décisions concernant son enfant. Les parents pourraient être tenus pour responsables des dommages causés par leur enfant mineur.

La délinquance juvénile se



Panel de conférenciers Adiac

traduit par les actes qui sont commis par des mineurs et qui sont définis et évalués comme déviant d'après les normes juridiques ou sociales.

Le président de l'association Puissance feu de l'éternel pense que l'échec social, l'insertion professionnelle de jeunes, les violences et l'abandon de la famille, le manque d'éducation scolaire, la démission des parents, de mauvaises fréquentations de jeunes et l'influence des réseaux sociaux seraient, entre autres, les causes de la délinquance juvénile.

En août 2023 au Congo-Brazzaville, l'Etat et les organisa-

tions de la société civile qui luttent contre la délinquance juvénile avaient validé une stratégie nationale de prévention et de traitement de ce phénomène, qui doit être mise en œuvre d'ici 2026. Celle-ci recommande une revalorisation des enseignements portant sur l'éducation civique, morale et pour la paix, une réforme du cadre juridique répressif, l'intensification des actions de déferrement à la justice, la création de centres d'éducation culturelle, la mise en place de maisons de rééducation et re-socialisation pour mineurs.

Fortuné Ibara

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET

Les agents menacent d'aller en grève

Le syndicat de la direction générale du Budget rappelle et exige au ministre de l'Economie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye, le paiement de la loi de règlement (compte administratif) 2022, avant le 1er octobre prochain.

« La non-prise en compte de ce délai de préavis nous conduira droit à une grève générale de tous les agents de la direction générale du Budget », indique le préavis de grève. « Malgré les multiples doléances faites par le syndicat auprès de la hiérarchie ; les multiples promesses de paiements non tenues depuis trois ans ; les multiples demandes d'audience adressées à la tutelle, le ministre des Finances continue de faire la sourde oreille », souligne le préavis qui relève, en même temps, le dévouement dont fait montre les agents du budget qui continuent de travailler aux heures extra-légales malgré la situation.

Lopelle Mboussa Gassia

JUSTICE

Comparution de trois présumés délinquants fauniques

Le Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (Palf) a annoncé, le 24 septembre, à Brazzaville la comparution de trois présumés délinquants fauniques devant les tribunaux de grande instance de Pointe-Noire et de Sibiti dans le département de la Lékoumou.

Les audiences prévues pour ce 27 septembre portent sur les affaires liées à la délinquance faunique. A Pointe-Noire, l'affaire implique deux personnes appréhendées, le 3 août dernier, à Loandjili dans le 4e arrondissement de Pointe-Noire, en possession de deux pointes d'ivoire et des trophées d'éléphant, espèce animale intégralement protégée par la loi congolaise.

Les pointes d'ivoire saisies étaient emballées dans un sac. Selon une source proche du dossier, ces ivoires proviendraient des forêts du village Mabanda dans le district de Nyanga, département du Niari. Un éléphant aurait été abattu dans cette zone et ses ivoires ont été arrachés par ces présumés trafiquants. Ces deux individus comptaient les vendre à Pointe-Noire. Ils sont poursuivis pour les délits de détention, circulation et tentative de commercialisation de deux pointes d'ivoire. Par ailleurs, à la même date, l'autre audience attendue au tribunal de grande instance de Sibiti porte sur un présumé délinquant faunique interpellé, le 27 août dernier, dans cette localité. Celui-ci a été pris en flagrant délit de détention et circulation des canines d'éléphant.

Interrogé sur la provenance de ces produits, ce dernier avait conduit les gendarmes et les agents de services des Eaux et Forêts sur le lieu où l'éléphant avait été abattu, plus précisément dans une forêt au village Satou, située à plus de cent kilomètres de Sibiti. Ici, une carcasse d'éléphant avait été découverte.

En bref, les trois présumés délinquants fauniques sont poursuivis pour présomption d'abattage, détention et circulation des trophées d'éléphant. Ils encourrent des peines allant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement ferme avec de fortes amendes dont le plafond est de cinq millions conformément à la loi N°37-2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées.

Fortuné Ibara

REMERCIEMENTS

Très touchés par la marque de sympathie manifestée à leur endroit, lors du décès de leur maman, épouse grand-mère, tante Ingoba Madeleine, survenu à Brazzaville le 27 août 2024, Jean-Marie Bopoumbou, président du Conseil départemental de la Cuvette et famille remercient tous ceux qui les ont soutenus lors de cette pénible épreuve. Qu'ils trouvent ici l'expression de leur profonde gratitude. A tous merci infiniment.



ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Dotation aux directions départementales pour la rentrée

Le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, a mis à la disposition des directeurs départementaux, le 23 septembre à Brazzaville, du matériel didactique pour leur permettre de mieux aborder la rentrée scolaire 2024-2025 prévue le 1er octobre prochain sur toute l'étendue du territoire national.

« La remise de ce matériel est une manière de leur souhaiter bonne année scolaire et espérer une meilleure prise en charge de nos apprenants dans différents établissements scolaires », a indiqué le ministre Jean-Luc Mouthou.

Pour leur part, les directeurs départementaux ont salué l'initiative en promettant utiliser cette dotation à bon escient. « Nous avons souvent des difficultés à chaque rentrée scolaire. Ce matériel reçu nous apporte un soulagement », a fait savoir le directeur départemental de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation de la Likouala, Guy Joël Gervais Kemnguet. Rappelons que cette remise



La photo de famille/Adiac

du matériel a eu lieu en marge des travaux de la 26^e session du Conseil national de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation tenue du 18 au 21 septembre à Brazzaville sur le thème : « Enjeux et défis de l'éducation non formelle dans le système éducatif ».

Cette rencontre a permis aux sachants et praticiens du système éducatif non seulement de poser les bases d'une rentrée scolaire qui se veut réussie, mais aussi formuler les recommandations pour l'essor de l'éducation non formelle.

Rominique Makaya

Des kits pour les élèves de Poto-Poto 1

Le député de la première circonscription électorale de Poto-Poto, Rick Gérard Bokilo, a offert le 21 septembre à Brazzaville des kits scolaires aux élèves, annonçant par la même occasion l'ouverture des inscriptions en vue de la formation des jeunes en plomberie et en électricité bâtiment.



Rick Gérard Bokilo remettant des kits scolaires aux élèves/DR

Issus des quartiers 331 et 332 Poto-Poto, de nombreux élèves ont reçu des kits scolaires complets. Question de leur permettre de débiter la rentrée scolaire du 1^{er} octobre avec les mêmes chances de réussite que les autres apprenants. Un énième geste qui a soulagé tant soit peu les inquiétudes de certains parents et élèves qui ne savaient à quel saint se vouer à quelques jours de la reprise des cours sur toute l'étendue du territoire national. Ceux qui se sont exprimés à cette occasion ont eu des mots justes pour remercier le député et lui souhaiter bon vent dans la réa-

lisation de ses missions surtout en cette période de crise financière et sociale dans le pays.

« C'est une obligation pour nous tous de soutenir l'éducation de nos jeunes, afin que notre système éducatif produise des vrais soldats du développement du Congo », a justifié Rick Gérard Bokilo, précisant que ces différentes actions visent l'éclosion d'une jeunesse bien formée et apte à relever les défis de développement du pays.

Il a, par ailleurs, annoncé la poursuite de l'enregistrement des jeunes en vue d'une formation qualifiante de six mois aux métiers de plomberie et d'élec-

tricité bâtiment à l'école de formation professionnelle Don Bosco de Brazzaville. « En ce qui concerne l'autonomisation des jeunes, les actions de formation seront entreprises pour une durée de six mois dans les domaines de la plomberie, de l'électricité bâtiment à l'école de formation professionnelle Don Bosco. Les enregistrements de ces postulants ont d'ailleurs déjà débuté et nous profitons de l'opportunité pour encourager fortement les candidatures féminines », a souhaité le député Rick Gérard Bokilo.

Parfait Wilfried Douniama



AVIS DE MARCHÉ

PROJET N° : NDICI-AFRICA/2022/438-737

MARCHÉ N° : COG1018PROFPO - CO - 13092024 - TRAVAUX POINTE-NOIRE

INTITULE DU MARCHÉ : Travaux d'extension/restructuration du Commissariat Central de Police de POINTE NOIRE) en République du Congo, Brazzaville.



PROCEDURE : OUVERTE LOCALE

INTITULÉ DU PROJET : PROGRAMME D'APPUI A LA PROFESSIONNALISATION DE LA POLICE CONGOLAISE ET A LA MISE EN PLACE DE COMMISSARIATS PILOTES. **POLICE+** FINANCÉ PAR L'UNION EUROPEENNE

POUVOIR ADJUDICATEUR : CIVIPOL. 9 rue Notre Dame des Victoires Paris 75002 France et Brazzaville centre, quartier Camp Clairon, Bâtiment A, Résidence STELA, 2^e étage, Appartement n° A 10D -

Tel : (+242) 04.461.64.27.

Description du marché : Le marché a pour objet des travaux d'extension et de restructuration des Commissariat Central de Police de Pointe-Noire en République du Congo.

Date limite de soumission corrigée :
26 novembre 2024

Validité des offres : les offres sont valables pendant une période de 60 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date prévue de commencement des travaux :
15 jours après la signature du contrat

Durée maximale des travaux : 12 mois

Langue du marché et des offres : français

NOMBRE ET INTITULES DES LOTS :

La présente consultation n'est pas allotie.

Un soumissionnaire peut présenter une seule offre, que ce soit individuellement, en tant que chef de file, ou membre d'un consortium. Les offres partielles ne seront pas acceptées et toute entité soumettant plusieurs offres verra celles-ci rejetées. Une offre variante peut être soumise en complément de l'offre principale, mais elle ne sera pas prise en compte lors de l'évaluation.

REUNION D'INFORMATION ET/OU VISITE DE SITE : une visite obligatoire de site sera organisée entre le **30 octobre** et le **6 novembre 2024**. Les bénéficiaires de la visite devront obligatoirement être annoncés par CIVIPOL auprès de la Police Nationale. Tous les soumissionnaires recevront, pour attester de leur participation, un certificat de visite de site.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

Capacité économique et financière minimale du candidat :

1. Capacité financière : le chiffre d'affaires annuel moyen du soumissionnaire au cours des trois dernières années doit être égal au moins à 500 000 EUR HT.

2. Capacité technique et professionnelle : le soumissionnaire doit avoir réalisé au moins deux projets similaires en nature, montant, et complexité aux tra-

vaux proposés, au cours des trois dernières années, et fournir des certificats de bonne exécution des travaux délivrés par le maître d'ouvrage.

CRITERES D'ATTRIBUTION : le seul critère d'attribution sera le prix : l'offre économiquement la plus avantageuse est l'offre conforme aux exigences techniques dont le prix est le plus bas.

Les offres devront être libellées en euros.

GARANTIE DE BONNE EXECUTION : l'attributaire devra fournir une garantie de bonne exécution équivalente à 10% de la valeur du marché dans les 15 jours suivant la réception du contrat signé par CIVIPOL. En cas de non-respect de ce délai, le contrat sera annulé.

SOUMETTRE UNE OFFRE. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?

Le dossier d'appel d'offres est disponible sur demande aux adresses électroniques suivantes :

angulo.m@civipol.fr et

herve.lepennec@experts.civipol.fr.

L'offre doit être rédigée uniquement au moyen du formulaire type de soumission pour les marchés de travaux, inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.

CIVIPOL



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

NEW YORK

L'Assemblée générale de l'ONU adopte un « Pacte pour l'Avenir »

La 79^e session de l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU) se tient au siège de l'organisation, à New York, du 22 au 27 septembre, sur le thème « Ne laisser personne de côté : agir ensemble pour la paix, le développement durable et la dignité humaine des générations présentes et futures ».

Au cours des travaux, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté un ambitieux « Pacte pour l'Avenir », visant à rassembler les nations du monde pour relever les défis cruciaux du XXI^e siècle, tels que le changement climatique, l'intelligence artificielle, les conflits croissants, et les inégalités croissantes. A cette occasion, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a lancé un appel urgent à l'action, affirmant que ce pacte doit revitaliser le multilatéralisme, mis à rude épreuve ces dernières années. « Nous avons ouvert la porte », a déclaré le patron de l'ONU.

Le pacte comprend 56 mesures couvrant des domaines clés tels que la lutte contre la pauvreté, l'égalité des sexes, la paix et la réforme du Conseil de sécurité pour mieux représenter les réalités géopolitiques actuelles,

notamment en corrigeant les injustices historiques envers l'Afrique. Il marque également un soutien multilatéral inédit depuis plus de dix ans en faveur du désarmement nucléaire et régit l'usage des armes autonomes létales.

Un aspect novateur du pacte est le premier accord universel sur la gouvernance internationale de l'intelligence artificielle, prévoyant la création d'un panel scientifique indépendant au sein de l'ONU pour évaluer ses risques et opportunités. Enfin, le pacte engage les gouvernements à écouter les jeunes et à les intégrer dans les processus décisionnels, ainsi qu'à lever les obstacles juridiques et sociaux qui freinent les droits des femmes.

En effet, le Pacte pour l'Avenir appelle à une coopération multilatérale pour relever les défis du XXI^e siècle.

Ce document de 42 pages a pour objectif de mobiliser les 193 États membres de l'ONU pour transformer les promesses en actions concrètes, afin d'améliorer la vie des plus de 8 milliards d'habitants de la planète.

De son côté, la Russie a annoncé son refus de soutenir le Pacte pour l'Avenir. Dans une déclaration faite à New York, le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Sergey Vershinin, a exprimé les préoccupations de son pays concernant le contenu du pacte. « La Russie a joué le rôle le plus actif dès le début de l'élaboration du Pacte pour l'avenir. Nous n'avons pas été gouvernés uniquement par nos intérêts nationaux, mais nous avons également poursuivi les priorités de la majorité mondiale. Notre délégation a adopté une approche constructive et

a ouvert le dialogue dans l'intérêt du compromis. Malgré cela, la version finale du pacte et de ses addendas contient encore des éléments non consensuels et inacceptables. Cela ne favorise pas la réalisation des objectifs déclarés du sommet et n'est pas propice à la fonction des Nations unies », a déclaré Vershinin.

Cependant, les pays africains, dirigés par la République démocratique du Congo, ont rejeté cette tentative, le pacte prévoyant refinancer l'aide au développement et d'accorder une place plus importante à l'Afrique au sein du Conseil de sécurité de l'ONU.

Le secrétaire d'État américain, Antony Blinken, a également pris la parole lors du sommet, soulignant l'importance d'adapter le système des Nations unies à

la réalité actuelle. « Préserver le statu quo n'est pas une option. Les États-Unis se sont engagés à adapter le système des Nations unies pour qu'il reflète le monde d'aujourd'hui et de demain, et non celui qui existait en 1945. Nous continuerons à nous opposer à l'idée que les nations puissent revendiquer des sphères d'influence ou dicter à d'autres pays leurs alliances ou leurs partenariats », a déclaré Blinken. Le sommet, qui a vu la participation de plus de 130 chefs d'État et de gouvernement, a également adopté des annexes, telles que le Compact mondial pour le numérique et la Déclaration sur les générations futures. Ces documents traitent de nombreux sujets, y compris la paix, le développement durable et les droits de l'homme.

Yvette Reine Nzaba

ALGÉRIE/FRANCE

Poursuivre le travail de mémoire

Le président français, Emmanuel Macron, s'est dit « déterminé » à « poursuivre le travail de mémoire, de vérité et de réconciliation » avec l'Algérie sur la colonisation française, lors d'une réunion avec des historiens, malgré les tensions récurrentes entre les deux pays, a annoncé l'Élysée.

Lors de la réunion qui s'est tenue en fin de semaine dernière à l'Élysée, le président français, Emmanuel Macron, a « appelé de ses vœux » à ce que les travaux déjà engagés par une commission mixte franco-algérienne d'historiens aboutissent et que les « propositions concrètes formulées par la Commission mixte puissent être mises en œuvre », a indiqué l'Élysée. « Il souhaite que ces propositions permettent à notre pays de porter un regard lucide sur le passé et de construire, dans le temps long, une réconciliation des mémoires, dans une démarche d'éducation et de transmission pour les jeunes françaises et algériennes », a ajouté la présidence française. En août 2022, Emmanuel Macron et son homologue Abdelmadjid

Tebboune avaient décidé de relancer la relation bilatérale en créant cette commission mixte d'historiens.

Mais ce travail de mémoire, déjà engagé auparavant côté français par l'historien Benjamin Stora, reste suspendu aux tensions diplomatiques récurrentes entre les deux pays. Seuls les membres français de la commission mixte étaient d'ailleurs présents à l'Élysée, a précisé l'Élysée. La nouvelle brouille sur le Sahara occidental complique à son tour la résolution des questions mémorielles, qui demeurent une plaie ouverte 60 ans après l'indépendance de l'Algérie. Le récit national sur la guerre d'Algérie est toujours omniprésent dans la vie politique algérienne. Le 20 août, le président algérien Abdelmadjid Tebboune, ré-

élu depuis, n'a pas manqué d'y faire référence lors de la journée du Moudjahid (combattant), en rappelant le passé colonial d'une France qui « croyait pouvoir étouffer la révolution du peuple par le fer et par le feu ».

La relation bilatérale tumultueuse avait déjà connu un grave coup de froid à l'automne 2021 quand Emmanuel Macron avait qualifié le régime algérien de « système politico-militaire construit sur la rente mémorielle ». Pendant les travaux de la commission d'historiens, Alger a demandé à Paris la restitution de crânes de résistants à la colonisation et de biens historiques et symboliques de l'Algérie du XIX^e siècle, dont des objets ayant appartenu à l'émir Abdelkader, le héros anticolonial (1808-1883).

Noël Ndong

PARTENARIAT

Le Maroc place l'Afrique au cœur des priorités

Au cours d'une réunion ministérielle du Mouvement des non-alignés (NAM) tenue en marge de la 79^e session de l'Assemblée générale de l'ONU, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a évoqué la coopération Sud-Sud.

Le diplomate marocain a indiqué « qu'en droite ligne de la vision royale », le Maroc érige le partenariat avec les autres pays africains au cœur de ses priorités, à travers des partenariats efficaces dans des secteurs de développement stratégiques comme la sécurité alimentaire, la santé et la formation.

Dans ce cadre, il a rappelé le discours du roi Mohammed VI à l'occasion du 13^e sommet du NAM dans lequel le Souverain souligne que le Maroc « ambitionne d'élever la question de la coopération Sud-Sud à un niveau prioritaire, étant entendu qu'il est dans l'intérêt de nos pays de promouvoir une coopération et un partenariat en comptant davantage sur leurs propres moyens pour affronter ensemble les défis de la mondialisation ».

« Conscient des difficultés auxquelles font face les pays du Sahel et du Sahara, Sa Majesté le roi a lancé, à l'occasion du 48^e anniversaire de la Marche verte, une initiative internationale visant à permettre aux pays de cette région d'avoir un accès à l'Atlantique », a ajouté Nasser Bourita.

Y.R.Nz.



La **5G**
arrive chez nous à Brazzaville





#EnsemblePourlEmploi

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Inscription des entreprises sur le site de l'Agence Congolaise Pour l'Emploi www.acpe.cg

Brazzaville, le 17 septembre 2024

L'Agence Congolaise Pour l'Emploi (ACPE) informe l'ensemble des entreprises (société et établissement) opérant en République du Congo du lancement de sa nouvelle plateforme numérique. Cette initiative a pour objectif de rendre plus accessible et plus efficace l'offre de services de l'ACPE, tant pour les employeurs que pour les demandeurs d'emploi.

À cet effet, l'ACPE invite toutes les entreprises à participer à la grande campagne d'inscription des entreprises qu'elle organise, du 23 septembre au 23 octobre 2024.

Pour ce faire, les entreprises sont priées de remplir le formulaire disponible sur le lien : www.acpe.cg puis en cliquant sur le bouton « **Inscription** » et choisir « **Entreprise** » ou auprès de votre agence de proximité.

Votre inscription à la plateforme ACPE vous permettra de bénéficier des avantages suivants :

1. Accès à une base de données fiable de demandeurs d'emploi, facilitant ainsi la réponse aux besoins de recrutement ;
2. Diffusion rapide des offres d'emploi et gestion complète du processus de recrutement, jusqu'à la signature des contrats ;
3. Accompagnement personnalisé par nos conseillers spécialisés en relations entreprises, pour faciliter toutes les démarches liées au recrutement ;
4. Enregistrement et signature à distance ou en agence des contrats, que ce soit pour des subalternes, cadres nationaux ou étrangers ;
5. Demande d'autorisations temporaire et provisoire d'emploi à distance ou en agence.

En s'inscrivant, les entreprises contribuent activement à l'amélioration du marché de l'emploi en République du Congo, tout en se conformant aux obligations légales en vigueur.

Pour toute assistance ou demande de clarification, l'ACPE reste à la disposition des entreprises tout au long de cette démarche.

✉ contact@acpe.cg ☎ +242 05 204 00 00

📍 Av, Edith Lucie Bongo Ondimba
Zone industrielle M'pila - Brazzaville

🌐 www.acpe.cg |    



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIACTV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE



ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

MPOX

La RDC réceptionne 33,5 tonnes de fournitures médicales de l'OMS

La dotation de l'OMS vise à soutenir les efforts de la République démocratique du Congo (RDC) dans la riposte à l'épidémie de Monkey pox ou variole de singe.

Selon un communiqué de l'agence onusienne, cette livraison, la plus importante expédition de fret aérien de l'OMS dans la Région africaine depuis le début de l'année fait suite à un premier envoi, deux semaines auparavant, de plus de 14 tonnes de fournitures d'urgence, afin de soutenir les mesures de prévention et de contrôle des infections ainsi que les soins cliniques dans le cadre de l'épidémie actuelle.

Ces deux livraisons contribueront de manière significative à assurer les services de prévention et de traitement des infections dans le pays au cours des trois prochains mois. En plus de renforcer la réponse à l'épidémie de mpox, des équipements et fournitures médicaux seront également livrés aux laboratoires ainsi qu'aux centres de santé de district et de référence afin de fournir des soins pour d'autres maladies.

Pour la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, Dr Matshidiso Moeti, cet appui de son institution dans le cadre de la riposte à l'épidémie de mpox cible tous les domaines essentiels de la lutte. « Nous renforçons notre appui à la République démocratique du Congo dans tous les do-

maines essentiels de la réponse à l'épidémie de mpox, en veillant à une prévention efficace ainsi qu'à des tests et soins cliniques adéquats pour arrêter la propagation de ce virus ». « Nous remercions nos partenaires pour cette importante collaboration visant à renforcer les efforts nationaux actuels pour mettre un terme à cette épidémie », a-t-elle ajouté.

Capacité opérationnelle de l'OMS renforcée

Dans le cadre de son soutien croissant à la réponse à l'épidémie de mpox en RDC, l'OMS a renforcé ses capacités opérationnelles sur le terrain. Plus de 300 experts du programme de lutte contre la polio, spécialisés dans la surveillance et la réponse aux épidémies, ont été récemment intégrés aux efforts de lutte contre cette flambée épidémique.

En outre, en collaboration avec les autorités sanitaires natio-



Des fournitures et équipements médicaux, don de l'oms/DR

nales et les partenaires, les experts de l'OMS travaillent étroitement avec les communautés pour sensibiliser au mpox, promouvoir les mesures de prévention et encourager la

déclaration des cas. Des efforts sont également déployés pour renforcer les capacités nationales de diagnostic en fournissant des kits de dépistage, des réactifs et des machines pour

décentraliser les tests dans huit laboratoires. Selon l'OMS, la RDC concentre environ 90 % des 30 000 cas de mpox signalés depuis le début de l'année dans 14 pays de la Région africaine. Pour contrer la propagation de cette épidémie, l'OMS collabore étroitement avec les partenaires et le gouvernement pour renforcer les capacités, l'expertise et les mesures de riposte à l'épidémie.

Blandine Lusimana

« Nous renforçons notre appui à la République démocratique du Congo dans tous les domaines essentiels de la réponse à l'épidémie de mpox, en veillant à une prévention efficace ainsi qu'à des tests et soins cliniques adéquats pour arrêter la propagation de ce virus »

CAF-C1

Mazembe et Maniema Union accèdent à la phase des poules

Deux clubs représentatifs de la RDC vont disputer la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique. Champion du Congo en titre, le TP Mazembe de Lubumbashi s'est qualifié tranquillement pour la phase de groupe après avoir sorti la formation de Red Arrows de Zambie. Victorieux déjà sur la pelouse de l'adversaire par 2 buts à 0 au premier acte de la confrontation, les joueurs de l'entraîneur franco-sénégalais Lamine Ndiaye ont conforté leur qualification, le samedi 21 septembre dans leur stade de la commune de Kamalondo à Lubumbashi par le score



FOOTBALL - CAFCL

de 2 buts à 1, en match de deuxième tour préliminaire de la C1 africaine.

Zemanga Soze a ouvert la marque à la 10e minute pour les Corbeaux du Grand-Ka-

tanga. Banda a égalisé pour le club zambien à la 74e sur penalty, avant le but de la

victoire des hommes de l'homme d'affaires et politique congolais Moïse Katumbi, œuvre de L. Ameka à la 84e minute. Mazembe sera accompagné en phases de groupes par Maniema Union de Kindu. Après son succès sur Petro Athetico de Luanda au match aller à Kinshasa (2 buts à 1), le club de Kindu a réussi à imposer un résultat nul de 0 but partout au club angolais en match retour à Luanda. Les joueurs du coach Papy Kimoto ont fait preuve de résilience et de solidarité pour conserver leur cage inviolée jusqu'au coup de sifflet final.

Martin Engimo

SANTÉ

L'Unicef dote l'hôpital sino-congolais d'une zone à déchets

Après la clinique Ngaliema, c'est à l'hôpital de l'Amitié sino-congolaise situé dans la commune de N'djili de bénéficier d'une zone à déchets, don de l'Unicef grâce au financement de la Banque mondiale.

Cet ouvrage comprend une double fosse à cendre, un broyeur de verres, un incinérateur semi industriel, un incinérateur de Montfort. Il est constitué également d'un réducteur des volumes, d'une double fosse à placenta et d'une zone à tri pour le stockage.

La zone à déchets nouvellement construite par le Programme d'approvisionnement en eau pour les villages (PAEV) dans l'enceinte de cette formation hospitalière permettra d'incinérer, dans les normes, tous les déchets biomédicaux générés par l'hôpital.

A en croire le directeur a.i du PAEV, maître de l'ouvrage, Victor Muliele, la construction de la zone à déchets s'inscrit dans un projet qui a pour objectif de réaliser ces zones dans neuf structures sanitaires, dont cinq à Kinshasa, trois dans la province de Kwilu et une autre au Kongo-central.

Pour une bonne gestion de cette zone à déchets, le di-

recteur a.i du PAEV a rassuré la hiérarchie de l'hôpital de l'Amitié sino-congolaise de l'accompagnement de son institution. «L'hôpital va gérer, mais nous serons là pour l'accompagner en montrant l'utilisation de toutes ces modules, et doter les prestataires de quelques épis », a-t-il précisé.

La remise officielle de cet ouvrage à l'hôpital de l'Amitié sino-congolaise est un motif de satisfaction exprimé par le chef de bureau Unicef pour la zone ouest, Daniel Bwale, qui a reconnu que cet ouvrage vient résoudre l'épineux problème de gestion des déchets biomédicaux surtout que le pays fait face à l'épidémie de Monkeypox.

« Le pays est confronté aujourd'hui à une crise liée à l'épidémie de Mpox. Vous savez, derrière il y a des déchets biomédicaux qui sont produits, il faut les incinérer correctement selon les normes. Et, je suis très fier de ce jour, parce que nous inaugurons ce lieu

au moment où cette crise est en place et au moment où les besoins se font sentir dans la province de la ville de Kinshasa », a-t-il fait savoir.

En lien avec Daniel Bwale, la cheffe de bureau Hygiène et salubrité publique de la ville province de Kinshasa, Isabelle Lumbwe, a exprimé sa joie pour la réalisation de cette œuvre.

En cette période d'épidémie de mpox, a-t-elle reconnu, la ville de Kinshasa fait face à un sérieux problème dans la gestion des déchets biomédicaux. Au niveau de Masina, il y a beaucoup de déchets produits, mais ceux-ci pour les incinérer, il faut les amener à Kinkole, avec toute la distance possible. Mais, grâce au don de l'Unicef, a-t-elle poursuivi, le problème vient d'être résolu. « Avant, il fallait prendre tous les déchets produits de Ndjili pour les amener à Kinkole pour les



Une vue de la zone à déchets/DR

incinérer. Mais maintenant nous sommes proches et soulagés parce qu'il n'est plus question de parcourir un long trajet pour incinérer les déchets ».

De l'avis du médecin directeur de l'hôpital et bénéficiaire de l'ouvrage, le Dr. José Lipekene, l'installation de la zone à déchets vient ainsi résoudre deux problèmes majeurs au sein de sa formation hospitalière.

Le premier concerne l'épidémie de Mpox. Et le second,

c'est le nombre d'accouchements, qui a sensiblement augmenté à la suite de la gratuité de la maternité dans le cadre de la Couverture santé universelle. « Nous avions plus que jamais besoin de cet ouvrage. Toute notre gratitude va à l'endroit de notre ministre de tutelle et aux partenaires dont la Banque mondiale, l'Unicef et au PAEV. A travers nos efforts à tous, le pays va aller de l'avant », a-t-il laissé entendre.

Blandine Lusimana

RÉSEAUX SOCIAUX

Injonction des poursuites contre les auteurs des actes de dépravation des mœurs

Pour le ministre chargé de la Justice, Constant Mutamba, cet ordre vise à faire respecter la loi portant code du numérique et à préserver la morale collective.

Le ministre de la Justice et Garde des sceaux, Constant Mutamba, vient d'ordonner aux procureurs généraux près les Cours d'appel d'engager des poursuites contre les auteurs d'actes de dépravation des mœurs dans les réseaux sociaux. Dans sa correspondance du 19 septembre adressée à ces derniers, Me Constant Mutamba fait observer qu'il se note, ces derniers temps, une multiplicité, en toute impunité, une prolifération d'actes de dépravation des mœurs dans les réseaux sociaux.



Constant Mutamba

Il s'agit, selon ce membre du gouvernement Suminwa, «des émissions dont le contenu choque toute la société et met à mal l'éducation de la jeunesse dont les mœurs sont de plus en plus mises à rude épreuve ». Dans le but de faire respecter la loi et de préserver la morale collective, le ministre chargé de la Justice tire l'attention des procureurs généraux sur les prescrits du livre IV de l'ordonnance-loi n°23/010 du 13 mars 2023 portant Code du numérique, texte qui réprime

les infractions commises notamment dans le cyberspace. Il dit attendre enjoindre les procureurs généraux d'instruire tous leurs services, y compris la police judiciaire des parquets, d'interpeller et d'engager des poursuites contre les auteurs des actes de dépravation des mœurs à travers les réseaux sociaux. Et de souligner que cette injonction concerne également la Commission nationale de censure des chansons et des spectacles.

Lucien Dianzenza

DANSE

Sam BB sacrée « Prince Claus seed award 2024 »

Talenteuse et passionnée, l'artiste danseuse, performeuse et chorégraphe congolaise, Sam BB, fait partie des trente-trois artistes africains et globalement des cent lauréats internationaux récipiendaires du prix néerlandais Prince Claus seed award 2024.

C'est en reconnaissance de son travail artistique remarquable dans le domaine du hip-hop au Congo que l'artiste Sam BB, à l'état civil Sabrina Immaculée Conception Bitsangou Louhousou, a reçu cette prestigieuse distinction suisse. Elle devient de ce fait la quatrième artiste congolaise à recevoir ce prix après la plasticienne Sardoine Mia en 2021 et la slameuse Mariusca Moukengue en 2022, dans la même catégorie. Bill Kouelany, artiste plasticienne, écrivaine et fondatrice des ateliers Sahm, est la première congolaise à recevoir ce prix dans la catégorie Impact en 2019. « Je suis très contente pour cette distinction, parce que, depuis un moment, j'ai remarqué que dans mon pays il n'y a plus trop de danseuses. A travers ce prix, je voudrais mettre en avant et célébrer la danse et le leadership féminin », a confié Sam BB.

Membre des ateliers Sahm depuis 2018, la pratique artistique de Sam BB se concentre sur l'autonomisation des femmes congolaises par la performance. En effet, en 2010, quand la jeune femme découvre son talent pour la danse en servant à l'église, elle décide de rejoindre un groupe professionnel pour s'améliorer et apprendre d'autres techniques comme le « krump », un style qui lui rappelle l'Afrique et lui permet d'extérioriser ses émotions. Seulement, le milieu à dominance masculine à Brazzaville lui donnera envie de travailler dur et de s'imposer. C'est ainsi que plus tard, Sam BB relève ce pari en se faisant remarquer et en attirant de plus en plus de projecteurs sur elle.



La danseuse et chorégraphe congolaise Sam BB, prix Prince Claus seed award 2024/DR

Depuis quelques années déjà, elle a lancé le Nsaka dance festival et Dance Nsaka, des plateformes vi-

sant à soutenir d'autres danseurs dans la région. Son engagement pour la danse lui a entre autres

valu la subvention « Suisse Garage Aarau ». À l'échelle internationale, Sam BB a déjà séjourné dans plusieurs pays, participé à des festivals, reçu des prix et bénéficié de résidences. En 2020, elle figurait dans la sélection pour le programme « Visa for Creation » de l'Institut français de Paris, facilitant ses performances à travers Madagascar, le Sénégal et la France. En 2023, Sam a été acceptée au sein de l'école des Sables au Sénégal, sous le mentorat de Germaine Acogny, enrichissant encore son expertise chorégraphique. Son travail sur la performance et son engagement à promouvoir le mouvement danse au sein de la jeunesse congolaise se veulent une véritable source d'inspiration et de motivation. Son plaidoyer s'étend de la promotion de la liberté d'expression à l'égalité des sexes et des chances. « Généralement on est traité comme des personnes qui n'ont pas de niveau, alors qu'il y a des danseurs cultivés. Comme tout autre art, la danse exige une connaissance du corps, des mots, des émotions et surtout ça exige l'effort physique. Je milite pour ne pas qu'on ait toujours cette mauvaise étiquette des danseurs. Pour une femme, c'est possible d'être dans un foyer et d'exercer en tant que danseuse », a fait savoir Sam BB.

Prix Prince Claus seed award 2024.

Pour ce qui est de cette édition 2024 du prix Prince Claus seed award, les lauréats sont des artistes émergents dont la pratique artistique brise les stéréotypes et

promeut des récits qui reflètent les complexités de notre époque. Ils sont notamment originaires de plus de soixante pays, allant de l'Amérique latine et des Caraïbes à l'Afrique, l'Asie et l'Europe de l'Est. A travers des démarches artistiques diverses et des mediums variés, chaque lauréat aborde une diversité de préoccupations sociales allant de l'égalité des sexes et de la justice sociale à la liberté d'expression. Chaque artiste recevra 5000 euros qui lui permettra d'investir librement dans la pratique, ainsi qu'une reconnaissance mondiale pour leur essor sur des scènes artistiques internationales, des connexions et des opportunités.

Pour rappel, le prix Prince Claus est une distinction néerlandaise créée depuis 1996 qui honore et soutient des personnalités et des organisations reflétant une approche contemporaine et progressive sur les thèmes de la culture et du développement. Chaque année, on note trois récompenses, à savoir Prix Prince Claus seed award qui vise à donner aux créatifs émergents une reconnaissance et un coup de pouce financier ; Prix du mentorat Prince Claus pour les praticiens de la culture plus avancés dans leur carrière en vue de renforcer les réponses artistiques aux problèmes sociaux ; et enfin Prix Prince Claus impact awards, ne faisant l'objet d'aucun appel à candidature, qui honore les artistes et les praticiens culturels dont l'excellent travail a apporté une contribution positive à leurs sociétés.

Merveille Jessica Atipo

CINÉMA | LA FRANCOPHONIE EN IMAGES

« À quand l'Afrique » de David-Pierre Fila

Le film du Franco-Congolais David-Pierre Fila « À quand l'Afrique » a été sélectionné par les organisateurs de la Francophonie en images et sera projeté en marge du Sommet le 4 octobre à 14h dans l'auditorium à la Gaîté Lyrique.

En « Première française », cette projection se déroulera en présence des réalisateurs de 4 coproductions francophones Sud-Nord soutenues par le Fonds image de la francophonie de l'Organisation internationale de la Francophonie et par le Fonds francophonie TV5MONDE. C'est une mise à l'honneur de David-Pierre Fila (Congo-Cameroun-France, 2024) par ce film déjà projeté en « Première mondiale » du film au festival de Berlin en février 2024 - Section Panorama et sera projeté par la suite au Festival de Toronto. Ce film documentaire dessine une fresque peuplée de visages

et de voix qui façonnent et racontent le paysage et le territoire. Les images poétiques se heurtent à la dure réalité, la joie se transforme en chagrin, la beauté s'effondre en poussière de plastique.

Les habitants des forêts battent des tambours pour perpétuer leurs chants. Ceux de la ville crient « Progrès ! ». D'autres encore se précipitent pour s'emparer des trésors de la terre, pour ensuite être accueillis par de nouvelles voix criant au défi.

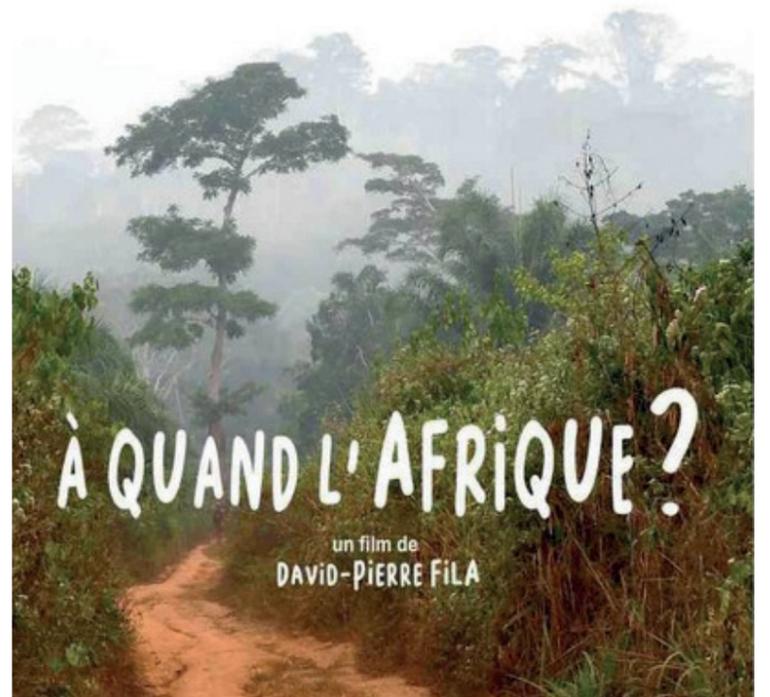
« À quand l'Afrique » est un documentaire intelligent, pertinent et poétique, un hommage à la nature pour contribuer à bâtir

un avenir pour l'Afrique.

C'est d'un « point de vue africain » que Joseph Ki-Zerbo, historien et homme politique burkinabé, aborde les problématiques de l'Afrique contemporaine : Délitement de l'État, mondialisation, dette, conflits dits ethniques, interventionnisme du Nord. Il rappelle surtout que la force du continent repose sur des bases précoloniales solides - partage du pouvoir, cumul des appartenances, liens de solidarité informels, etc. - qu'il serait judicieux de réactiver pour repenser l'État, et l'envisager sur un mode fédéral.

Marie Alfred Ngoma

LES FILMS BANTU, GAMBIA & GAMBIA LDA, VYNAVY PRODUCTIONS



Le PEN CENTRE CONGO BRAZZAVILLE
La LIBRAIRIE LES MANGUIERS
L'ASSOCIATION CULTURE ELONGO



Vous invitent à la
7^e

Edition de la RENTRÉE LITTÉRAIRE DU CONGO

« RELICO 2024 »

Thème:

Ouvrir un livre, le lire est un droit



19 20 21
Septembre 2024
9H

84, BOULEVARD DENIS SASSOU NGUOSSO
(LES DEPECHEES DE BRAZZAVILLE)



FÉCOFOOT

L'assemblée générale extraordinaire suspendue

Au cours d'une brève rencontre avec la presse, le 24 septembre au siège de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), quelques membres du comité exécutif de cette structure, qui devaient animer un point de presse, ont convenu à présenter une correspondance de la Fédération internationale de football association (Fifa) qui a demandé de suspendre l'assemblée générale extraordinaire prévue pour ce 25 septembre à Brazzaville.

La crise qui mine l'instance faitière du football congolais prend des proportions inquiétantes. Outre la pression de la tutelle, une frange des dirigeants des clubs veulent organiser une assemblée générale extraordinaire afin, selon eux, de trouver des solutions aux problèmes que rencontrent les acteurs de ce sport.

C'est dans cette optique que la Fifa souhaite déjà le jeu et siffle la fin de cette période de confusion. Dans sa correspondance du 23 septembre adressée au secrétaire général de la Fécofoot avec copie à la Confédération africaine de football et toutes les parties prenantes, la Fifa avance ses approches de solutions.



Se référant aux différentes correspondances de la Fécofoot, la Fifa en accord avec la CAF invite les parties prenantes à surseoir au processus de l'organisation d'une assemblée générale extraordinaire de la Fécofoot le 25 septembre. Le document précise que la Fifa et la CAF continueront conjointement

d'analyser et d'évaluer la situation au sein de la Fécofoot eu égard aux allégations contenues dans l'ordre du jour proposé en perspective de l'assemblée générale extraordinaire. « Nous nous référons également aux différents éléments du dossier que vous nous avez transmis. Il paraît que la

Les membres de la Fécofoot/Adiac plupart des signataires 'déclarés' de ladite pétition ont formellement contesté les signatures qui leur sont attribuées ou ne semblent pas être reconnus comme représentants ou mandataires des membres de la Fécofoot dont ils se prévalent », explique la correspondance.

Par ailleurs, la Fifa profite de cette occasion pour exprimer son inquiétude à la suite des informations qui lui sont parvenues relatives à une intervention de la police au sein du centre technique de la Fécofoot ayant conduit à l'arrêt des matches de la 6e journée du championnat national de football féminin. Cette correspondance révèle également qu'une mission conjointe Fifa-CAF se déploiera à la Fécofoot dans les meilleurs délais afin de rencontrer les différentes parties prenantes avant de formuler des recommandations sur les prochaines étapes ou de prendre les décisions idoines.

Rude Ngoma

TOURNOI DE L'UNIFFAC

Entrée réussie pour les Diables rouges

Les Diables rouges des moins de 20 ans ont réussi leur entame dans le tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac) qualificatif à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations en battant, le 24 septembre, au stade Alphonse-Massamba-Débat les Léopards de la République démocratique du Congo sur un score étriqué d'un but à zéro.

Les Congolais ont fait un pas important vers les demi-finales grâce au but inscrit à la 29^e minute par Dechan Moussavou. Bonaventure Lendambi avait la balle du break du bout du pied mais il s'en est mêlé les pinceaux. En face, les Léopards juniors n'ont pas démerité. En plus des deux poteaux touchés, ils ont buté sur Chelcy Bonazebi, le gardien congolais en état de grâce. « Il fallait mettre un pied vers les demi-finales. Gagner était la meilleure option. Le reste nous allons regarder ce qu'on doit améliorer. Le match contre la RDC, nous l'avons joué sur le signe de la finale. Elle ne se joue pas, mais elle se gagne », a commenté Clément Massamba, le sélectionneur des Diables rouges des moins de 20 ans.

Le Congo affrontera la Guinée équatoriale le jeudi 26 septembre pour la première place du groupe A. « Ce sera un match très ouvert. Nous avons déjà trois points et nous allons chercher à en avoir six pour jouer contre le deuxième du groupe B », a expliqué le sélectionneur de l'équipe des juniors.

J.G.E.



La joie des Diables rouges après leur victoire/Adiac

ANNONCE

Monsieur Saïd PORTELAT PIOMIE déclare avoir perdu un BL (Bill of Loading) ou connaissance numéro SL 402 PN 037 concernant les véhicules tracteurs en provenance de la Chine, appartenant à la Société Africaine de Production et de Distribution. Le nom de l'armateur est: SHANGAI FAREAST INTERNTIONAL AGENCY, représenté ici au Congo par Monsieur BU HE.

Par ailleurs, il a signalé que les deux autres originaux du BL sont déjà remis à M. BU HE, responsable de la société SHANGAI FAREAST INTERNTIONAL AGENCY.

Toute personne ayant retrouvé ce BL ou connaissance est priée de le déposer au siège du journal La Semaine Africaine, Bureau de Pointe-Noire, sis dans l'enceinte de l'Evêché, au centre-ville, ou appeler au numéro: 06 902 47 95.

CONGO-FAO

Yannick Ariane Rasoarimanana salue l'implication de l'APCSAN

Arrivée au terme de sa mission diplomatique en République du Congo, la représentante du Fonds des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Yannick Ariane Rasoarimanana, est allée faire ses adieux au bureau de l'Assemblée nationale, le 23 septembre à Brazzaville.



Yannick Ariane Rasoarimanana répondant aux questions des journalistes/Adiac

Reçue par le 1er vice-président de la chambre basse du Parlement, Léon Alfred Opimbat, en l'absence du président de cette institution, également président de l'Alliance parlementaire congolaise pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (APCSAN), Isidore Mvouba, Yannick Ariane Rasoarimanana a fait le tour d'horizon de la coopération entre l'APCSAN et la FAO durant les trois années et neuf mois de sa mission en République du Congo. « Nous pouvons retenir la contribution de la FAO pour le renforcement des capacités de l'APCSAN. En effet, nous avons, à travers un programme de coopération technique, renforcé les capacités des députés et sénateurs ; organisé les visites d'échanges avec les Alliances parlementaires des autres pays ; renforcé pas

seulement l'équipement du bureau de l'APCSAN, mais aussi du Réseau des alliances parlementaires pour la sécurité alimentaire », a rappelé la représentante de la FAO.

Selon elle, l'Alliance parlementaire est un outil très stratégique qui régule les fonctions en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle et qui veille à ce que tout ce qui se déroule dans ce cadre au niveau du Parlement soit harmonisé, standardisé et peut-être multiplié ou dupliqué à l'international. « Nous pouvons dire que c'est une très bonne coopération, l'APCSAN est un des fervents des alliances parlementaires de l'Afrique et qui donne vraiment un bel exemple », a insisté Yannick Ariane Rasoarimanana.

Parfait Wilfried Douniama

CLÔTURE DE LA 7^e RELICO

Juste Désiré Mondélé, Louis Bakabadio et Nicole Mballa reçoivent le Prix Jean-Malonga

La cérémonie de clôture de la septième édition de la rentrée littéraire du Congo (Relico) a été marquée par la remise du Prix Jean-Malonga à leurs récipiendaires, à savoir Juste Désiré Mondélé, Louis Bakabadio et Nicole Mballa.

La septième édition de la Relico organisée par Le PEN Centre Congo Brazzaville, en partenariat avec la librairie "Les Manguiers" des Dépêches de Brazzaville et l'association Culture Elongo (Prix des cinq continents) sur le thème « Ouvrir un livre, le lire est un droit » a fermé ses portes le week-end dernier. Peu avant la cérémonie de clôture, les participants ont suivi deux tables rondes, dont la première a porté sur la lecture du livre, « Le Manguier, le fleuve et la souris » de Denis Sassou N'Guesso, avec comme intervenants, le Pr Grégoire Lefouoba et Mabilia Mapa, sous la modération de Obambé Gakosso. La deuxième table ronde modérée par Mme Guili Tsoumou Gavoka a connu comme écrivains intervenants, Juste Désiré Mondélé, Nicole Mballa et Télémine Kiongo.

Juste Désiré Mondélé, Prix Jean Malongo de la Relico 2024, diplômé en sciences politiques, titulaire d'un diplôme d'études supérieures (bac+5) en gestion des collectivités locales à l'université de Paris en France a, au cours de la deuxième table ronde, présenté son ouvrage intitulé « Vers l'effectivité de la décentralisation et du développement local en République du Congo. Discours et activités menées (2022-2023) ». Ce livre préfacé par le général de division, Florent Tsiba, ministre d'État, directeur du cabinet du président de la République, chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, est destiné aux élus



Le président de l'Unéac et le président du PEN Centre Congo Brazzaville posant avec les récipiendaires Juste Mondélé et Nicole Mballa/DR

locaux et aux animateurs des collectivités locales. Il est le fruit d'une immersion dans l'univers territorial, et émane de la volonté du président de la République, chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, dans sa quête permanente d'un développement harmonieux et équitable des territoires. C'est aussi une contribution à la doctrine et à la pratique de la décentralisation et du développement local.

Cet ouvrage, dit son auteur, Juste Désiré Mondélé, est un assemblage des discours, communications, interviews et points de presse. Les discours et communications retenus dans la première partie sont articulés sur trois thématiques majeures : la revalorisation et la redynamisation de la décentralisation et du développement local, la jeunesse actrice de la décentralisation et du développement communautaire (PADC) en République du Congo. Dans cet es-

sai, Juste Désiré Mondélé a préféré restituer un maximum de textes originaux, qui plongent le lecteur dans l'univers de la gestion et du fonctionnement des collectivités locales dans la configuration de la responsabilité de la poursuite du service public au travers des matières déjà transférées et dans l'attente de la suite des onze autres. Cet ouvrage contribue donc à éclairer les acteurs nationaux et internationaux sur le processus de décentralisation et du développement local en République du Congo. Juste Désiré Mondélé est ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local.

Les récipiendaires du Prix

A l'issue de ces tables rondes, le président de l'Union nationale des écrivains, artistes et artisans du Congo (Unéac), Henri Djombo, le président directeur

général Mahmoudi, et le président du PEN Centre Congo Brazzaville, Florent Sogni Zaou, ont remis respectivement le Prix Jean Malonga de la Relico, à Juste Désiré Mondélé, Louis Bakabadio, et Nicole Mballa. Dans son mot de circonstance à l'occasion de la cérémonie de clôture, le président du PEN Centre Congo Brazzaville, Florent Sogni Zaou, a dit un grand merci au président de l'Unéac, Henri Djombo, qui n'a pas fait l'économie du temps, en assistant à toutes les tables rondes durant les trois jours qu'a duré la Relico. Il a remercié aussi Martin Pape venu de Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo, ainsi que ceux qui sont venus de Pointe-Noire, capitale économique du Congo, de même que ceux qui ont porté leur soutien à la septième Relico. « C'était très bon et nous pouvons dire rendez-vous en septembre 2025

», a-t-il déclaré.

Clôture de la septième édition de la Relico, le président de l'Unéac, Henri Djombo, a félicité la bonne tenue de cette septième édition tout en souhaitant la huitième encore meilleure. Toutefois, il a retenu que durant trois jours les participants ont accumulé une grande expérience. « Je voudrais vous féliciter pour vos contributions, vos interventions et vos présentations très lumineuses qui ont permis de créer le soubassement intellectuel de notre mouvement. Je suis certain que les débats ont été parfois passionnés. Cela dépend aussi des idées, des messages que nous devrions porter à la connaissance du grand public, le contenu de certain de nos œuvres et lui donner envie de connaître les écrivains congolais, la littérature congolaise », a-t-il souligné.

Henri Djombo a remercié aussi l'auditoire qui a fait preuve d'audace souvent pour poser des questions parfois dérangeantes mais constructives. « Je remercie les auteurs qui ont répondu à toutes les questions avec sagesse, avec intelligence, avec pédagogie pour permettre un échange fructueux avec notre auditoire. Je pourrai donc dire que, finalement, tout est bien qui finit bien, et je déclare clos la septième édition de la rentrée littéraire du Congo », a-t-il conclu.

Bruno Zéphirin Okokana